

# REFORME TERRITORIALE ORGANISATION TECHNIQUE



## INTERVENTION EN 4 POINTS

- **Renouvellement des ETR – échéancier, cadre réglementaire (2 instructions)**
- **Organigramme des ETR**
- **Evolution de l'organigramme de la Direction Technique Nationale**
- **Le haut niveau**

# QUELLE ORGANISATION DE L'ETR?

Une organisation qui facilite la mise en œuvre du projet fédéral, adaptée au territoire.

## **Les attentes de la Direction Technique Nationale:**

- Mettre en œuvre les directives techniques nationales
- Garantir la mise en œuvre du projet fédéral et l'application des règlements fédéraux
- Renforcer les actions de proximité avec les clubs

Détecter, former, organiser, promouvoir, évaluer...

# QUELLE ORGANISATION DE L'ETR?

## Composition de l'ETR:

- Un référent (président régional ou représentant membre du CD)
- Un coordonnateur
- Des membres de commissions
- Des techniciens investis de missions régionales (détection, formation, développement...)

Des professionnels (CTS, cadres techniques régionaux, agents de développements...), des intervenants occasionnels, des bénévoles, des élus

# NOMINATION DES COORDONNATEURS ETR

Le coordonnateur de l'ETR est désigné par le DTN en accord avec le président du comité régional (comité de transition) et son supérieur hiérarchique le directeur régional.

## **Echéancier:**

- Janvier : lancement de l'appel à candidature
- Début mars : nomination des coordonnateurs ETR des 13 régions
- Avril à juin : constitution des ETR et des plans d'actions

## INSTRUCTION DU 19 JUILLET 2016 RENOUVELLEMENT DES ETR

1. Les conventions d'ETR précisent les moyens humains respectifs de l'Etat et des fédérations qui contribuent à la réalisation du projet fédéral au niveau territorial
2. Les coordonnateurs des ETR sont prioritairement des agents de l'Etat
3. L'action de l'ETR concourt à la mise en œuvre de l'ensemble des actions du projet fédéral
4. Le contrôle de l'action des fonctionnaires des ETR (lettre de mission établie par le DR sur proposition du DTN)
5. Les actions complémentaires de l'Etat (CNDS Bop 219)
6. Le calendrier de mise en œuvre des ETR

Modèle de convention ETR

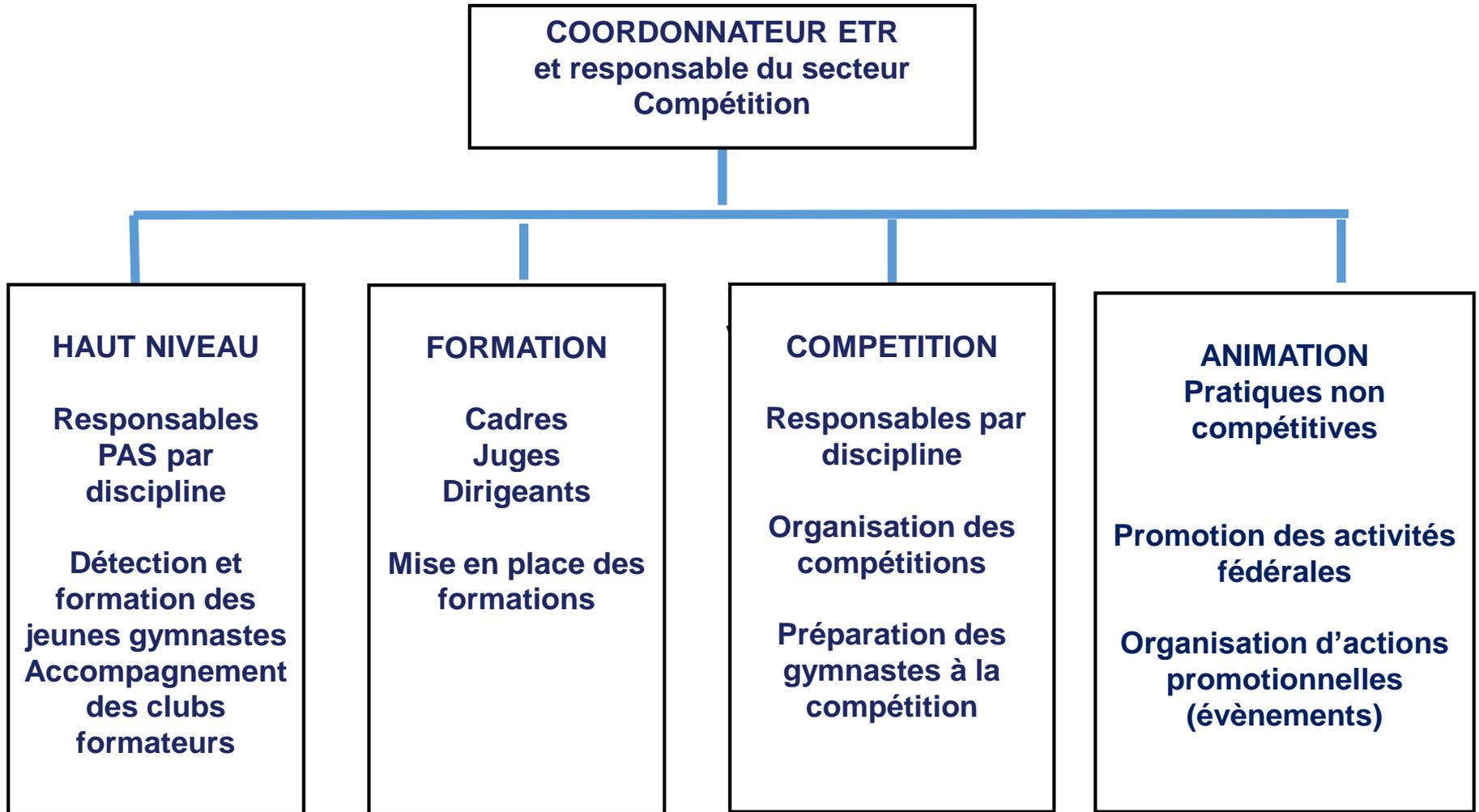
## **Le coordonnateur ETR :**

- Animateur du projet et de l'équipe sur l'ensemble du territoire régional
- Sélectionne et fidélise les personnes ressources dans les 4 domaines d'activité (développement – haut niveau – santé – formation)
- Tisse un réseau qui rayonne jusqu'aux clubs
- A la responsabilité de préparer et suivre, en termes d'engagements de crédits, le budget consacré au fonctionnement de l'ETR.

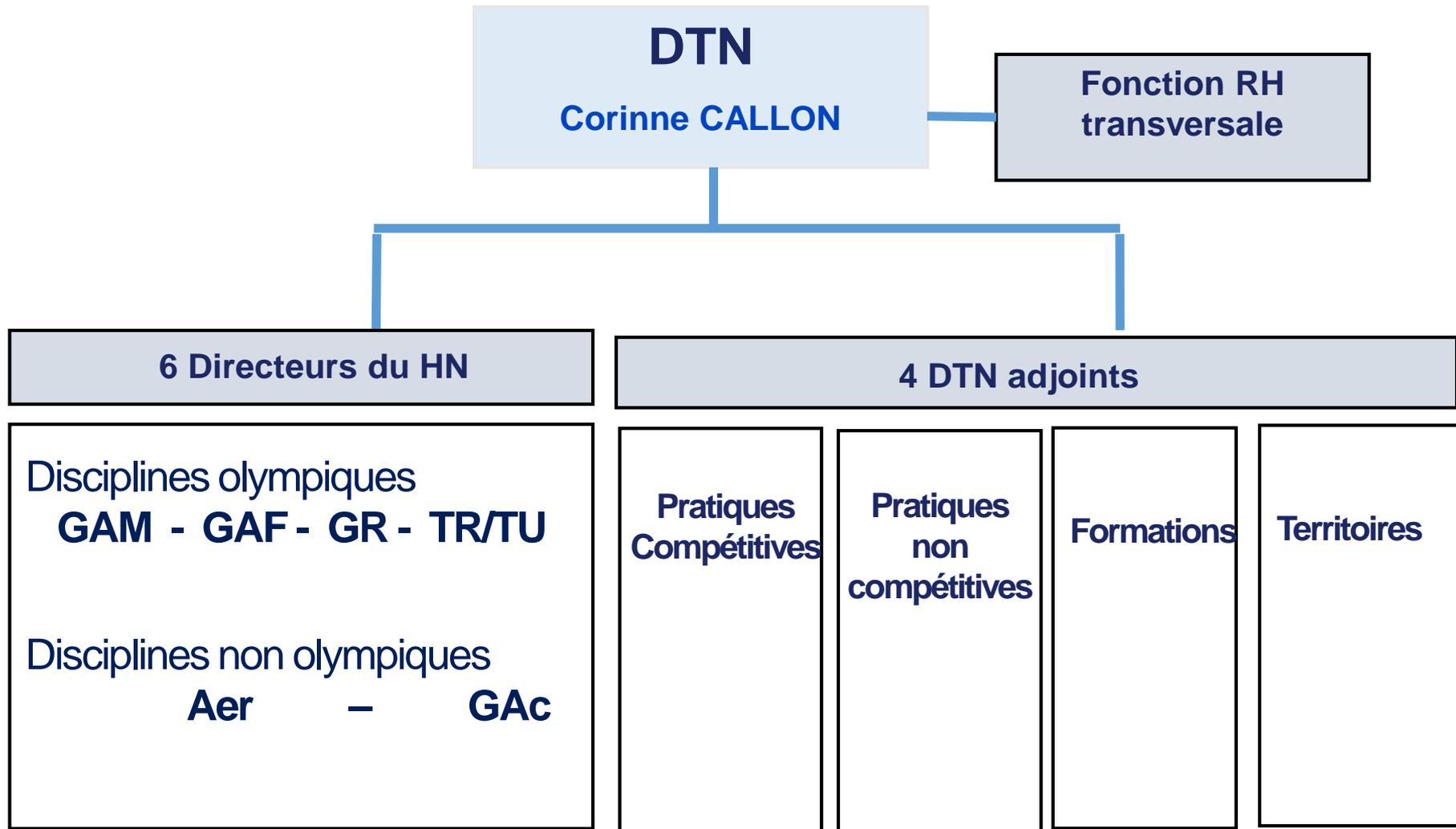
## INSTRUCTION DU 23 NOVEMBRE 2016 MODALITES D'INTERVENTION DES CTS

- Les **CTN** élaborent, pilotent, mettent en œuvre et évaluent les projets d'envergure nationale
- Les **CTR** déclinent les directives techniques nationales au plan territorial, analysent, apportent leur expertise et leurs conseils, encadrent des sportifs, forment des cadres, organisent et développent l'activité de la fédération
- Les documents cadres:
  - Les directives techniques nationales
  - La convention pluriannuelle de l'ETR
  - La lettre de mission du CTS

# Le cadre de l'organigramme de l'ETR



# **EVOLUTION DE L'ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE POUR 2017/2020**



## Le Haut Niveau

**DTN**  
Corinne CALLON

**DTN adjoint**  
Fonction RH  
Marc ITEMAN

**MAP**  
**L.BARBIERI**

Suivi socio pro

Analyses statistiques

Recherche

Logistique

RI

**6 Directeurs du haut niveau**

	<b>GAM</b>	<b>GAF</b>	<b>GR</b>	<b>TR TU</b>	<b>Aer</b>	<b>GAc</b>
<b>Directeur du HN</b>	Yann Cucherat	Véronique Legras	Géraldine Miche	Christophe Lambert	Rachel Muller	Carine Charlier
<b>Responsable PAS</b>	Guy Espinas	Marc Chirilcenco	Valérie Favre	Karine Lambert		

Entraîneurs  
Responsables de structures (pôles, centres de formation, clubs formateurs)

PAS: Parcours d'Accession Sportive

**DTN**

**Corinne CALLON**

**DTN adj fonction RH  
Marc ITEMAN**

**4 DTN adjoints**

**Compétitions  
Thierry KLEIN**

**Formations  
Thierry GAUVIN**

**Pratiques non  
compétitives  
Martine ROBERT**

**Territoires  
Marc ITEMAN**

Chargés de missions

CTS ref CNS

DTZ jusqu'en juin 2016

Responsables par  
discipline

Chargés de missions

Coordonnateurs ETR

# LE HAUT NIVEAU

**DU PES 2014/2016 AU PPF 2017/2024**

## HAUT NIVEAU – LES ACTIONS RÉALISÉES 2014/2016

- Des valeurs et des chartes, respect de l'intégrité physique et psychologique
- Une organisation qui encourage la responsabilisation de chaque acteur
- Une prise de conscience collective de la nécessité de changement (construction de projet concertée)
- Des outils pour entrer dans la culture de la performance:
  - Ranking List,
  - minimas de performance pour accéder aux sélections
- Audit des pôles par la MAP
- Dispositif des clubs formateurs
- Nouveau Top 12

# HAUT NIVEAU – LES BASES DU PROJET 2017/2020

Objectifs: accès aux podiums internationaux

- Nouvelle structuration: des DHN sélectionneurs, des entraîneurs, une DTN en lien direct avec le HN
- Les priorités:
  - La formation des entraîneurs, transmission et plans de carrière
  - la détection des gymnastes en cohérence avec les qualités nécessaires pour accès aux podiums internationaux
  - Évaluation régulière: couloirs de performance
  - Organisation du PAS, associer pleinement les clubs et les territoires,

# RÉNOVATION DU SYSTÈME COMPÉTITIF



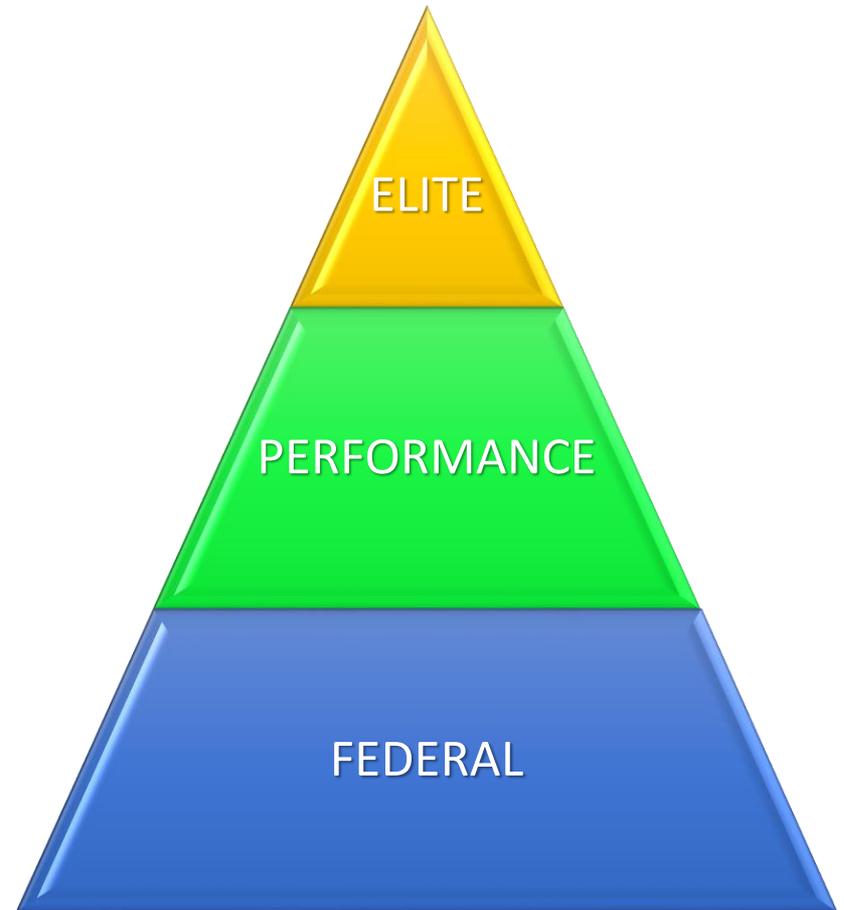
- LES NIVEAUX DE PRATIQUE
- LES ÉCHELONS TERRITORIAUX
- LE NIVEAU PERFORMANCE
- LE NIVEAU FÉDÉRAL



# LES NIVEAUX DE PRATIQUE

3 niveaux de pratique en compétition :

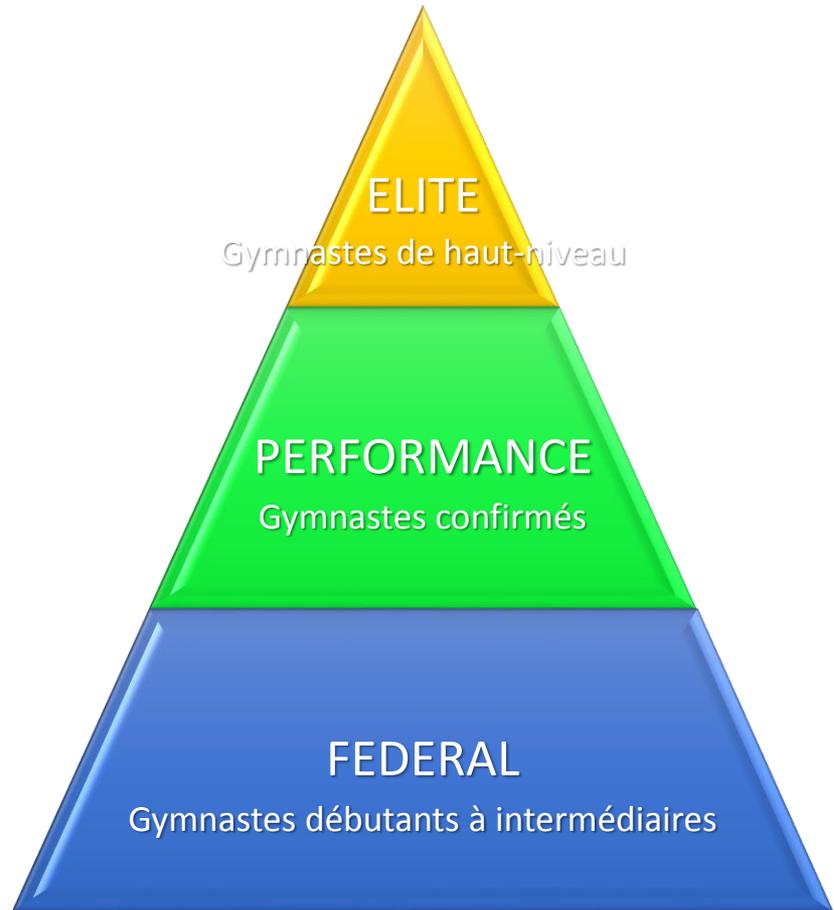
- Elite
- Performance
- Fédéral



# LES NIVEAUX DE PRATIQUE

Correspondent à 3  
profils de gymnastes :

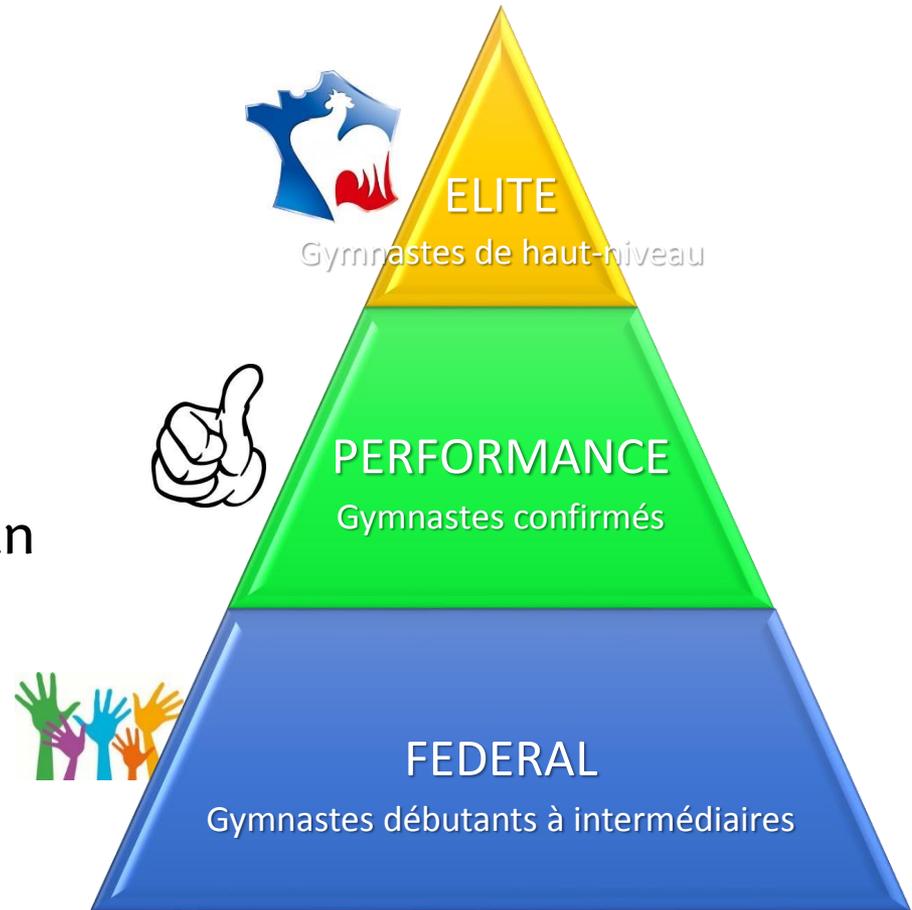
- Gymnastes de haut-niveau
- Gymnastes confirmés
- Gymnastes débutants à intermédiaires



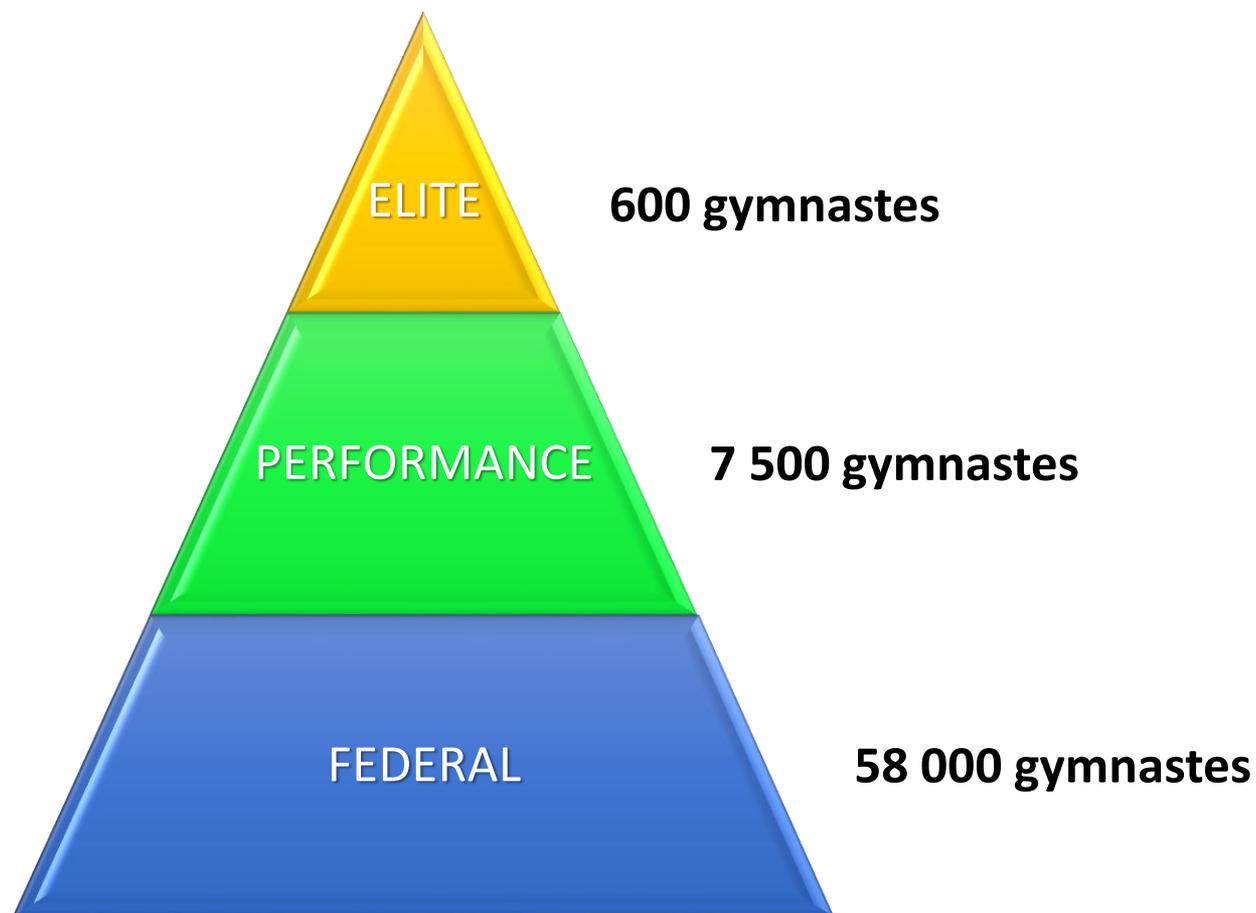
# LES NIVEAUX DE PRATIQUE

Répondent à 3 besoins pour la FFGym :

- Identifier les collectifs France
- Afficher une gym avec un niveau d'exigences
- Afficher une gym de proximité/accessible



# COMPÉTITEURS



# COMPÉTITEURS & LICENCES

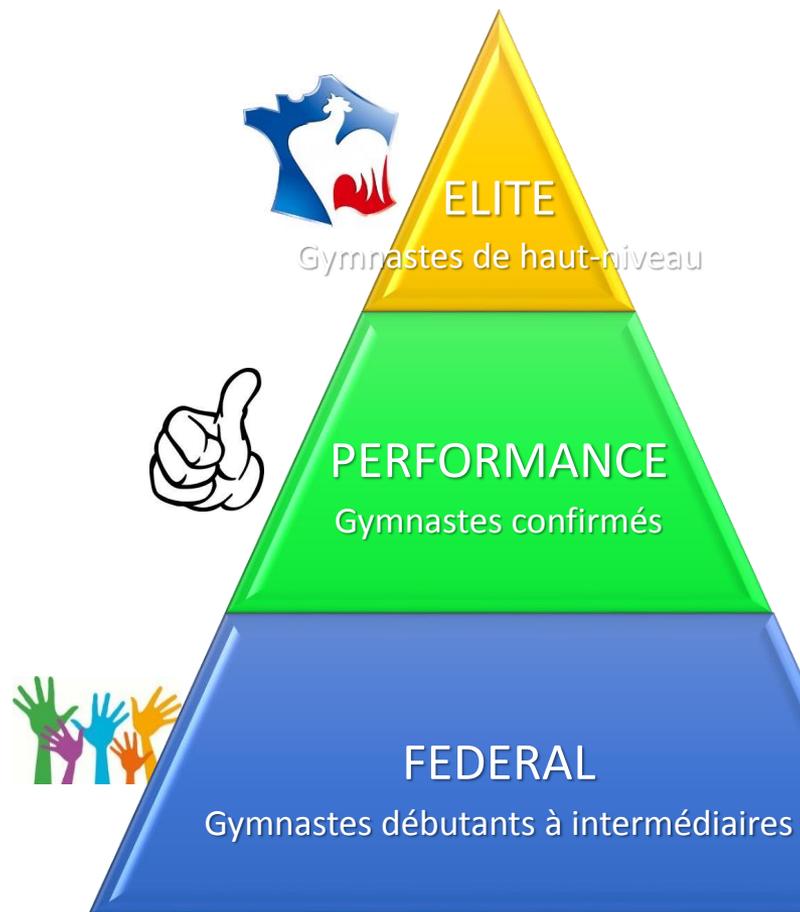
	COMPÉTITEURS	LICENCES	%
GAM	6 713	22 376	30 %
GAF	38 508	105 003	37 %
GR	12 757	30 571	42 %
AEROBIC	1 337	3 211	42 %
TRAMPOLINE	1 581	6 345	25 %
TUMBLING	372	1263	29 %
GAc	1 883	3735	50 %
TEAMGYM	2 081		
FFGYM	65 232	293 163	22 %

# COMPÉTITEURS PAR NIVEAU

	FEDERAL	PERFORMANCE
GAM	5 285	1 290
GAF	35 745	2 613
GR	11 177	1 511
AEROBIC	691	617
TRAMPOLINE	997	470
TUMBLING	188	128
GAc	1 240	602
TEAMGYM	2 056	24

# LES NIVEAUX DE PRATIQUE

- L'ELITE est du ressort de la DTN
- La suite ne traitera que des niveaux FEDERAL et PERFORMANCE qui sont les niveaux du ressort des CNS



# LES NIVEAUX DE PRATIQUE

Le FEDERAL et la PERFORMANCE sont deux pratiques distinctes de niveau différent



**D'où l'importance pour chaque niveau de proposer un environnement qui lui est propre, avec ses spécificités**

- LES NIVEAUX DE PRATIQUE
- **LES ÉCHELONS TERRITORIAUX**
- LE NIVEAU PERFORMANCE
- LE NIVEAU FÉDÉRAL



# LES ÉCHELONS TERRITORIAUX

3 échelons territoriaux  
sont structurés :

- Départemental
- Régional
- National

Départemental

Régional

National

# RÉGION



Comités régionaux  
au 1<sup>er</sup> septembre 2017  
& les rapprochements :

- Bretagne + Pays de la Loire + Centre-Val de Loire
- PACA + Corse

# LES ÉCHELONS TERRITORIAUX

2 échelons intermédiaires peuvent exister *selon les besoins* des disciplines

- Inter départemental
- Inter régional

Départemental

Inter départemental

Régional

Inter régional

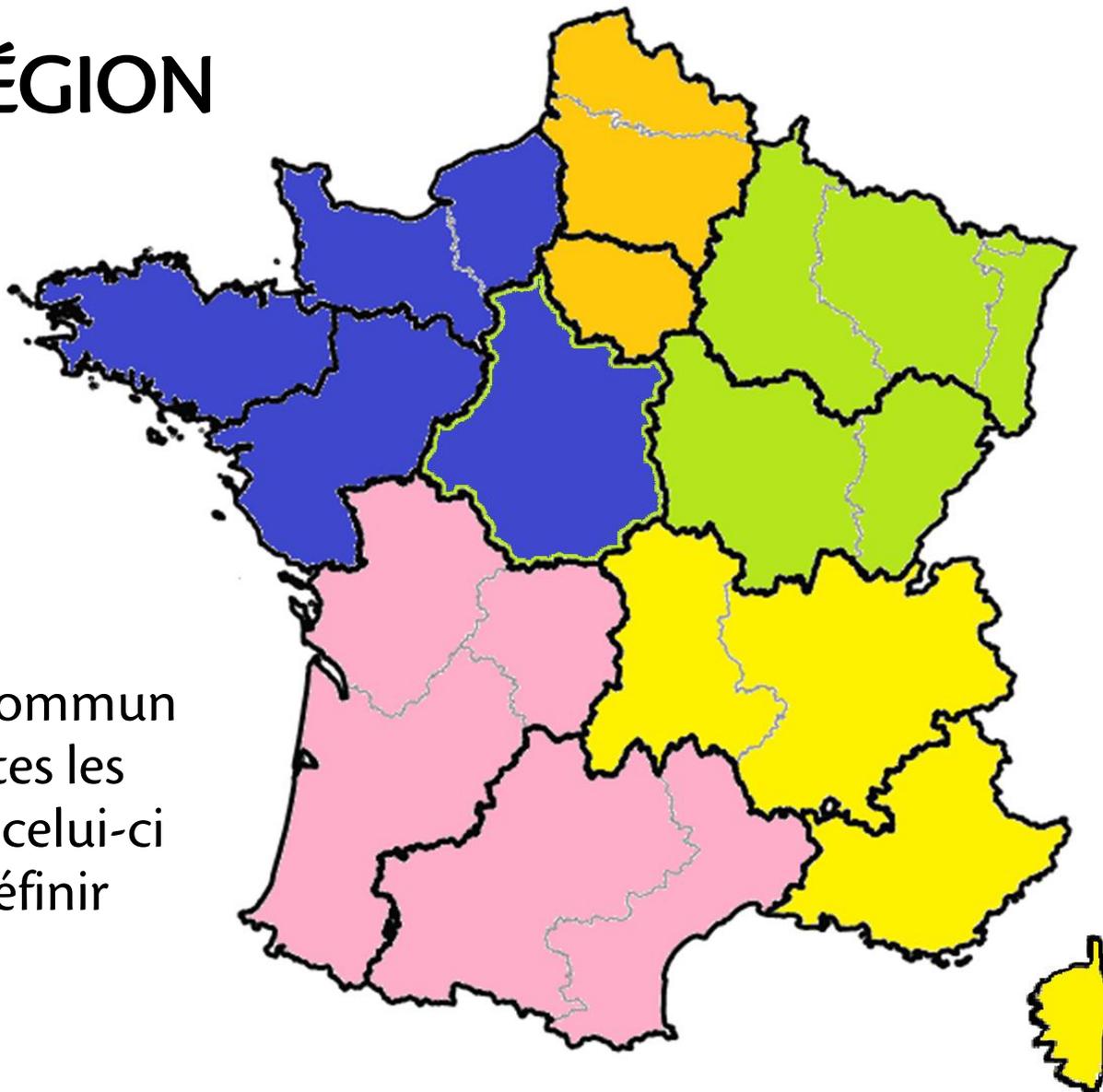
National

# INTER DÉPARTEMENT



Périmètre des  
anciens comités  
régionaux

# INTER RÉGION



Périmètre commun  
pour toutes les  
disciplines, celui-ci  
reste à définir

- LES NIVEAUX DE PRATIQUE
- LES ÉCHELONS TERRITORIAUX
- **LE NIVEAU PERFORMANCE**
- LE NIVEAU FÉDÉRAL



# LE NIVEAU PERFORMANCE

Rappel du cadre :

- Afficher une gym avec un niveau d'exigences
- Pour des gymnastes confirmés
- Aménagement de la réglementation FIG et UEG

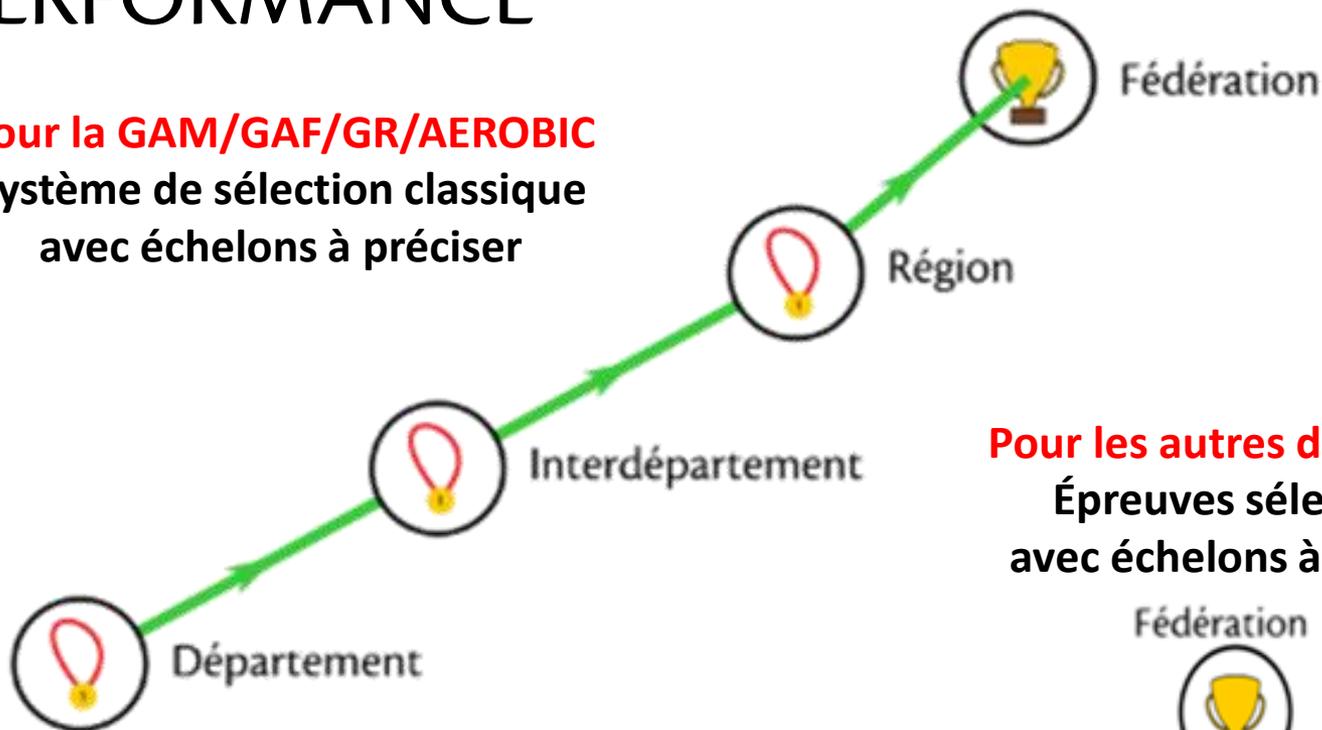


# LE NIVEAU PERFORMANCE

- Des programmes avec un contenu adapté obligatoirement supérieur au niveau Fédéral
  - ⇒ Respect de la hiérarchie des niveaux de pratique
- Un parcours compétitif composé d'épreuves sélectives et du Championnat de France
  - ⇒ Seuls les meilleurs accèdent à la finale

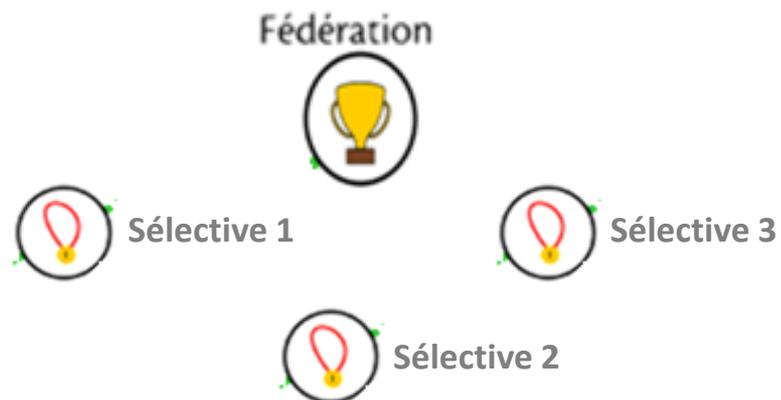
# CIRCUIT COMPÉTITIF PERFORMANCE

**Pour la GAM/GAF/GR/AEROBIC**  
Système de sélection classique  
avec échelons à préciser



Le principe de sélection est basé sur des minima de point à réaliser (ex. TR) ou avec totaux de référence (ex. GAM/GAF)

**Pour les autres disciplines**  
Épreuves sélectives  
avec échelons à préciser



- LES NIVEAUX DE PRATIQUE
- LES ÉCHELONS TERRITORIAUX
- LE NIVEAU PERFORMANCE
- **LE NIVEAU FÉDÉRAL**



# LE NIVEAU FÉDÉRAL

Rappel du cadre :

- Afficher une gym de proximité/accessible
- Pour des gymnastes débutants à intermédiaires
- Règlementation propre à la FFGym



**FEDERAL**  
Gymnastes débutants à intermédiaires



# LE NIVEAU FÉDÉRAL

- Contenu des programmes plafonné, obligatoirement inférieur à la Performance

⇒ Respect de la hiérarchie des niveaux de pratique

- Un programme technique vaste pour s'adresser à tous les compétiteurs : le programme de la Fédération remplace ceux des structures déconcentrées

⇒ Meilleure lisibilité de l'offre de pratique harmonisée sur tout le territoire

# LE NIVEAU FÉDÉRAL

- Un parcours compétitif qui oriente le gymnaste vers la finale qui correspond à son niveau de pratique

⇒ Pas de sous engagement

- Le principe de sélection est basé sur l'orientation des participants vers l'échelon supérieur ou le maintien à l'échelon de base

⇒ Des compétitions toute la saison

# LE NIVEAU FÉDÉRAL

- La sélection d'un échelon à l'autre se fait sur quotas (l'effectif dépendra de la capacité d'accueil de l'échelon supérieur et sera déterminé par les structures déconcentrées)

⇒ Représentativité des territoires sur les finales

- En fonction des effectifs, deux possibilités d'accéder à l'échelon supérieur, sauf pour l'accès à la finale nationale

⇒ Droit à une seconde chance

# LE NIVEAU FÉDÉRAL

- La finale nationale est le Trophée fédéral, compétition à part entière, qui délivre le titre de Champion de France

⇒ Si possible non jumelée à une finale du niveau de pratique Performance

- Les autres finales sont des Championnats qui correspondent aux échelons territoriaux

⇒ Ce ne sont pas les mêmes qui remportent tous les titres

# LE NIVEAU FÉDÉRAL

Au bout du circuit, chaque gymnaste

- ⇒ A participé à au moins 3 compétitions
- ⇒ Accède au championnat de l'échelon qui correspond à son niveau sur la saison

**Les meilleurs atteignent  
le Trophée fédéral**

# LE NIVEAU FÉDÉRAL

Légende :



Compétition d'orientation



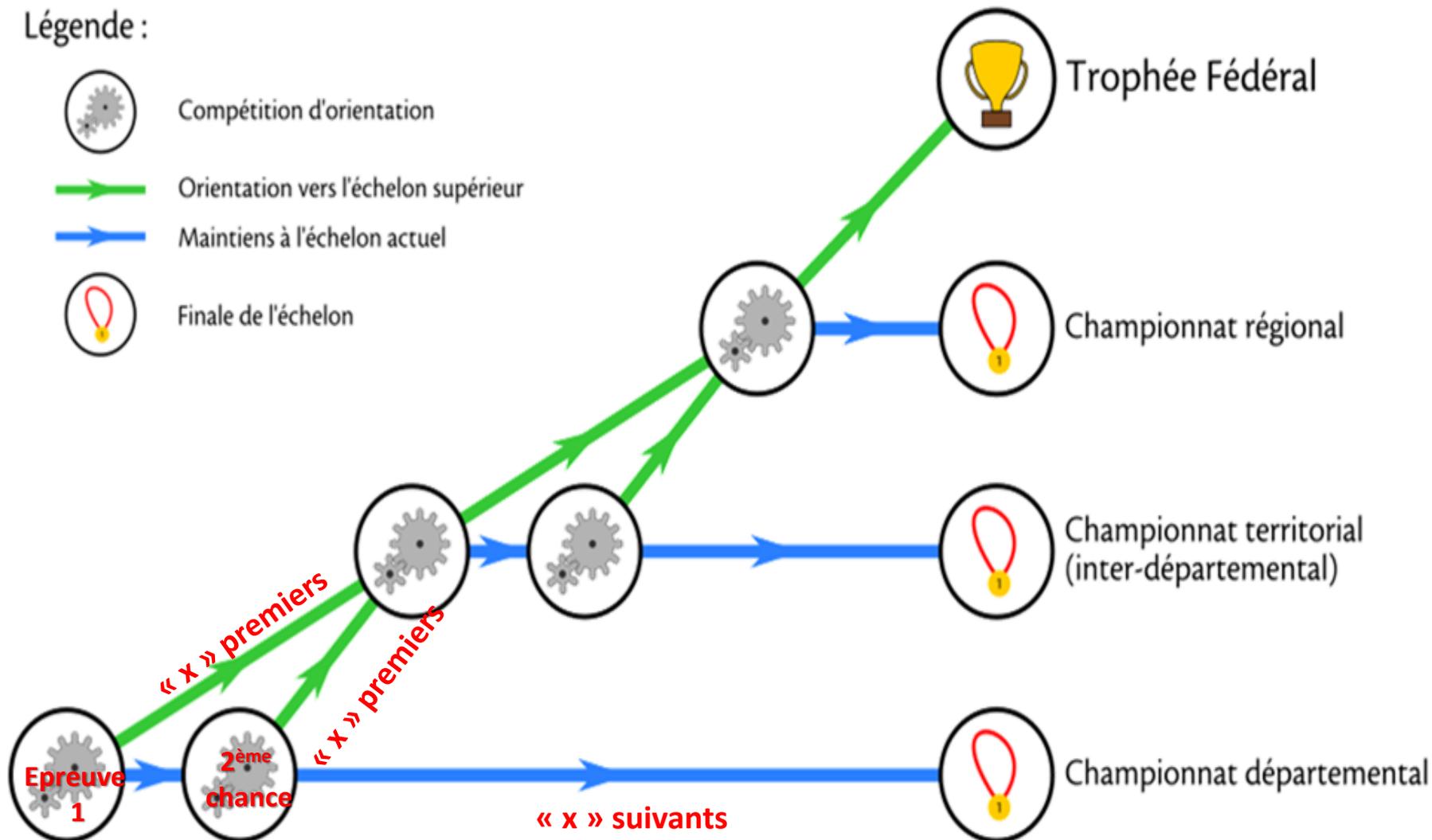
Orientation vers l'échelon supérieur



Maintiens à l'échelon actuel



Finale de l'échelon



# EN RÉSUMÉ : POUR CHAQUE NIVEAU DE PRATIQUE

un circuit, des programmes, une réglementation, un matériel spécifiques et adaptés  
IDENTIQUES SUR TOUT LE TERRITOIRE

## FEDERAL



## PERFORMANCE

Légende :



Compétition d'orientation



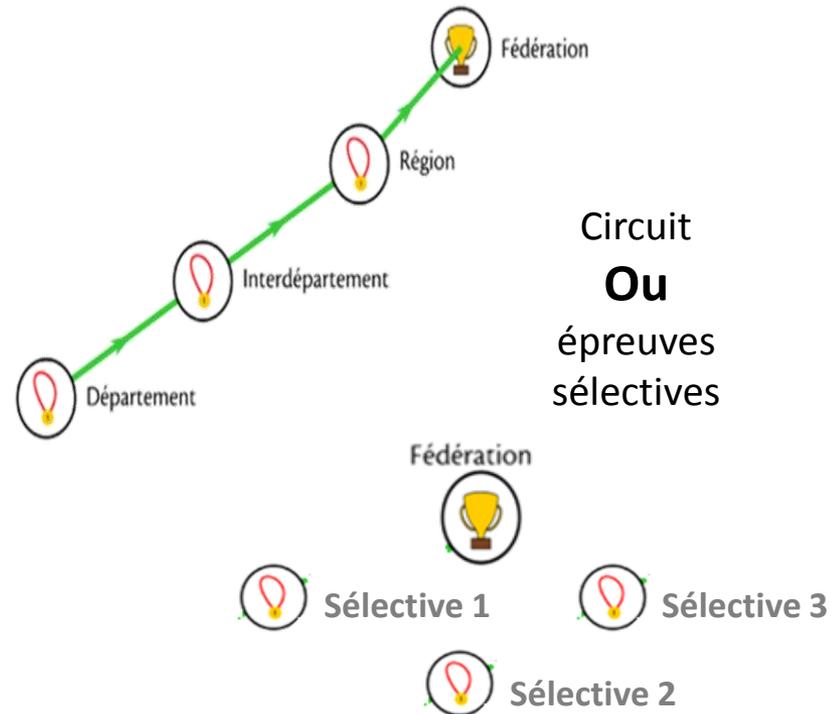
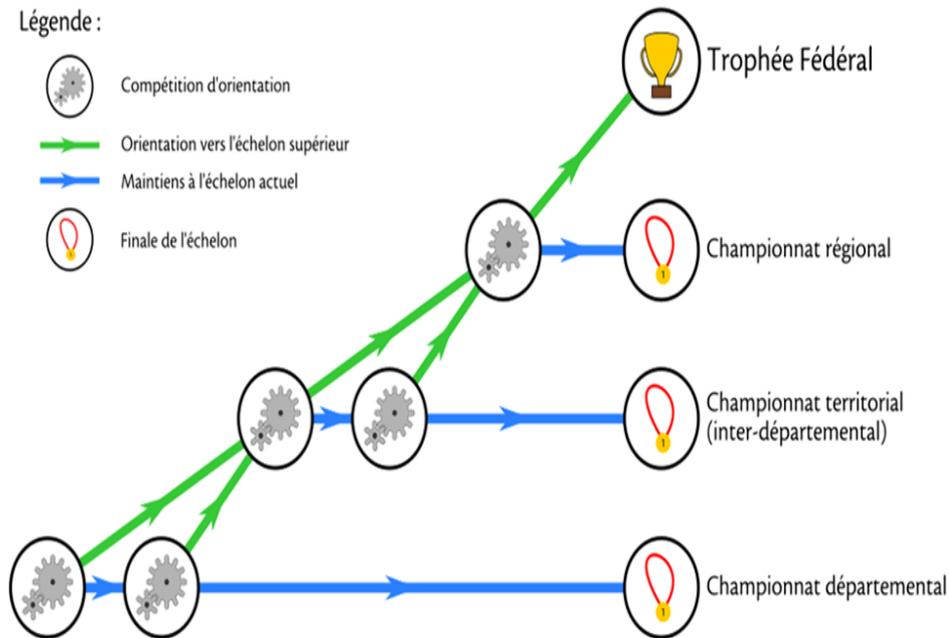
Orientation vers l'échelon supérieur



Maintiens à l'échelon actuel



Finale de l'échelon



# LE PROGRAMME DE LA FEDERATION

- Une meilleure lisibilité de l'offre compétitive avec une harmonisation sur tout le territoire
- Des contenus communs pour favoriser l'orientation des gymnastes et permettre l'accès des meilleurs au Trophée fédéral

# LE PROGRAMME DE LA FEDERATION

- Un programme simple à comprendre et à mettre en œuvre
- Un point de vigilance particulier sur le jugement
- Une prise en compte de l'existant, au niveau national et au niveau des territoires

# LE PROGRAMME DE LA FEDERATION

- Des contenus organisés sous forme de grilles d'éléments, avec des mouvements types pour aider les clubs
- De 7 ans à 20 ans et plus, avec des adaptations pour les plus jeunes (finalité inter départementale ou régionale)

# LE PROGRAMME DE LA FEDERATION

- Deux groupes de travail pour la production, sous le contrôle des CNS
- Des échanges avec les coordonnateurs régionaux pour un retour du terrain et une anticipation sur la saison 2017-2018

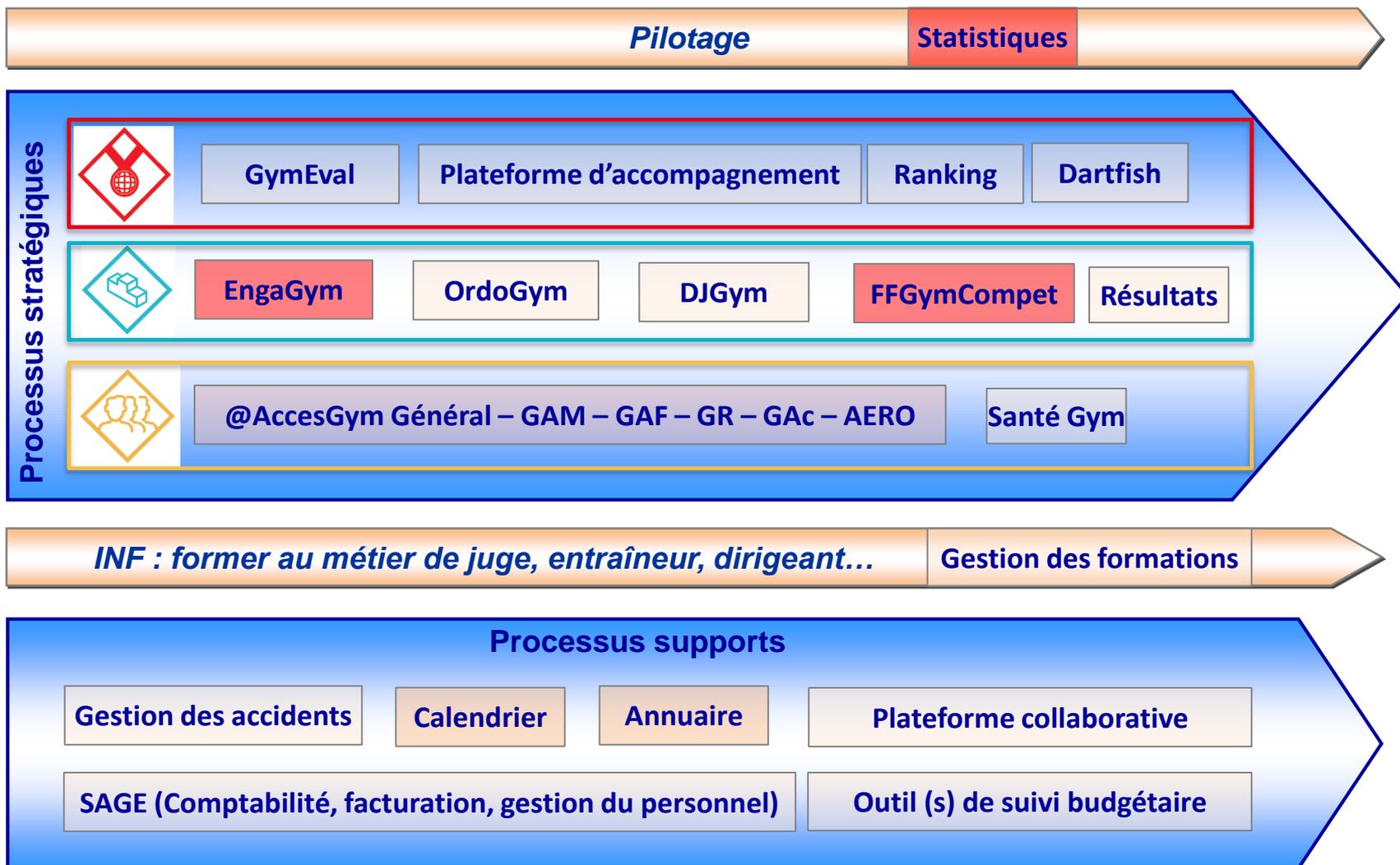
# ÉCHÉANCIER 2017

- |               |  |
|---------------|--|
| 7 avril       | Validation des règlements techniques par le Comité Directeur   |
| 15 juin       | Publication de tous les documents sur le site de la Fédération (règlements techniques, programmes, etc.) |
| 1er septembre | Mise en application de la réforme du système compétitif  |



La réforme territoriale et le Système d'Information  
Dématérialisation de la licence

# Cartographie des systèmes existants – Impact de la réforme



# Principaux impacts de la réforme territoriale

- Modification des numéros de licence
  - 23092.238.01035 → 11092.092.0135 (référence INSEE)
  - Impact : login de connexion aux espaces logués FFG
- Suppression des Zones techniques :
  - Conservation des résultats de zone antérieurs
  - Suppression des comptes de niveaux Zones
- Affichage de la région d'appartenance avant / après la réforme territoriale :
  - Statistiques régionales sur plusieurs saisons

# Evolutions des outils de l'univers compétition

- EngaGym : création de « zones » géographiques à la demande

Pour la gestion de rencontres :

- Inter clubs
- Inter départements
- Inter régions

# Dématérialisation de la licence et contrôle de licence

Pourquoi dématérialiser la licence ?

- Renforcer le lien avec les licenciés
- Faciliter le contrôle des licences
- Réduire les coûts d'exploitation
- Associer la e-licence à de nouveaux services en ligne (visibilité des diplômes, carnet numérique de juge...)

# Dématérialisation de la licence : l'enquête

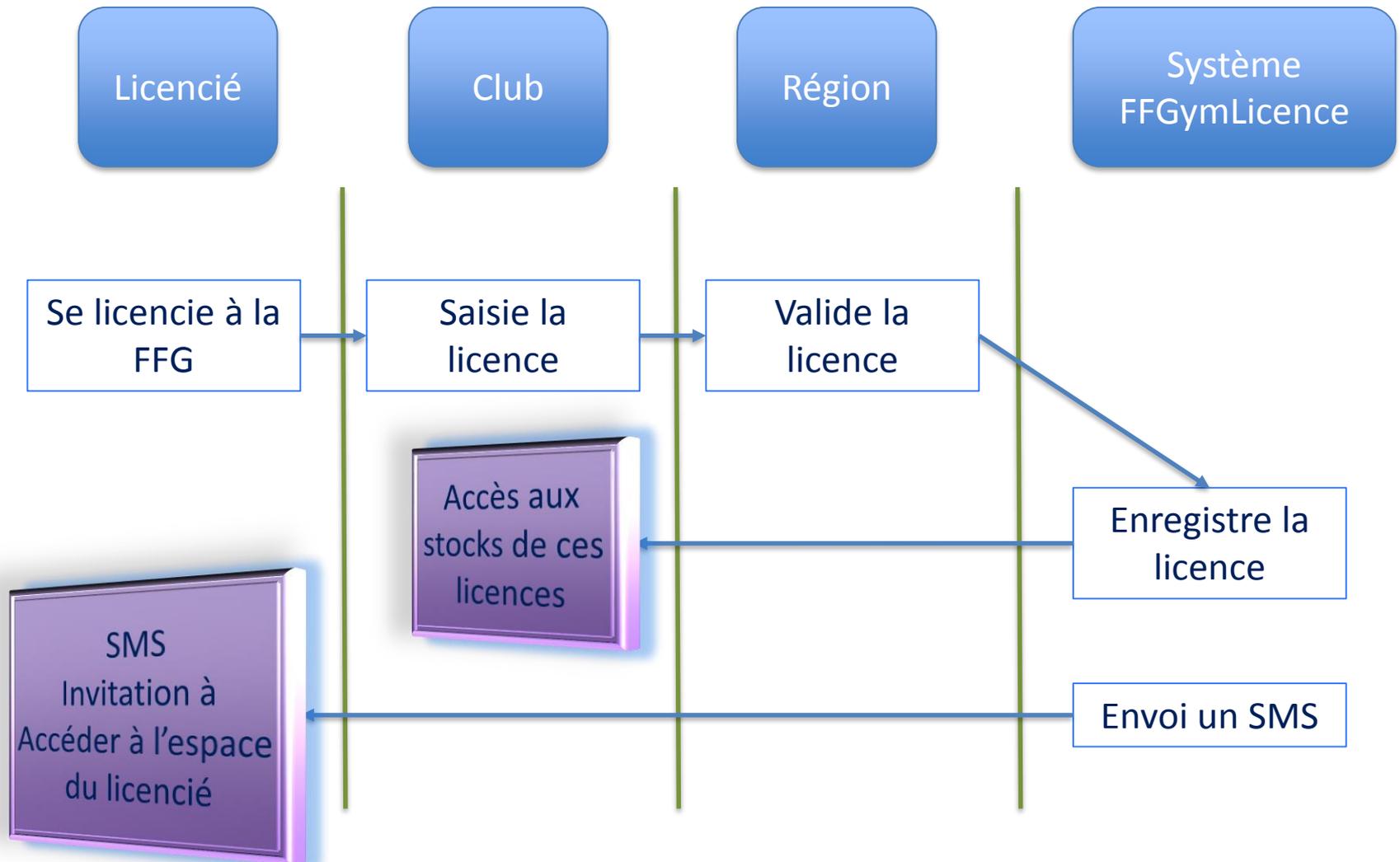
L'enquête auprès des clubs lors des AG régionales révèle que 45% des licenciés ne reçoivent pas le carton de licence.

La volonté de dématérialisation est partagée (50%)

Imposer une adresse mail obligatoire ne fait pas l'unanimité (50%)

Par ailleurs, 70% des licenciés fournissent un numéro de portable.

# Dématérialisation de la licence : une solution



## Focus : Contrôle des e-licences

- L'entraîneur télécharge les licences de ses gyms sur son smartphone
- La FFG contrôle les e-licences
- Généralisation de la photo sur la e-licence (espace du licencié)

MERCI

